HAUT POITOU
Communauté de communes

Dossier suivi par Aurélie Izoré

Mesdames et Messieurs les
Président(es] des associations
du Haut-Poitou

Objet : Subvention 2027
Pj : règlement d'attribution
Formulaire demande de subvention

À Neuville-de-Poitou, le 2 novembre 2026

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En 2027, la Communauté de Communes du Haut-Poitou souhaite poursuivre son soutien financier aux associations, conformément au règlement d'attribution des subventions ci-joint.

Comme chaque année, les services de la Communauté de Communes instruisent les dossiers de demande de subvention déposés par les associations dans le premier trimestre de l'année, c'est pourquoi la date butoir de réception des dossiers pour 2027 est fixée au :

15 décembre 2026

Je vous demande d'être vigilant quant au respect de cette échéance et à la parfaite complétude des dossiers.

Je vous joins le règlement d'attribution des subventions aux associations dont je vous demande de predre connaissance avant de compléter votre demande de subvention.

Pour les demandes intervenant en dehors du calendrier établit, leur instruction ne pourra être envisagée qu'à partir du second semestre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués

Le Président
Benoît PRINÇAY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU

Communauté de Communes du Haut-Poitou
10 avenue de l'Europe 86 170 Neuville-de-Poitou
contact@cc-hautpoitou.fr - Tel : 05 49 51 93 07